

Chers parents,

Les enfants de 1^{ère} et 2^{ème} année participeront à une activité « vélo » à l'école le **vendredi 22 juin** après-midi **et le lundi 25 juin** en matinée en forêt en face de l'école.

Les vélos peuvent rester dans la cave de l'école entre ces deux activités et y être déposés les jours précédents à 8h30 ou à 15h30 sauf le vendredi.

Nous vous demandons de prévoir une tenue adaptée à cette activité et si vous ne disposez pas d'un vélo, une trottinette tout aussi efficace.

N'oubliez pas : le casque est obligatoire même pour les trottinettes.

Merci de vérifier l'état du matériel et d'identifier le vélo de votre enfant.

Merci pour votre aide,

Mesdames Anne- Sophie et Françoise